

RESEAU 2018

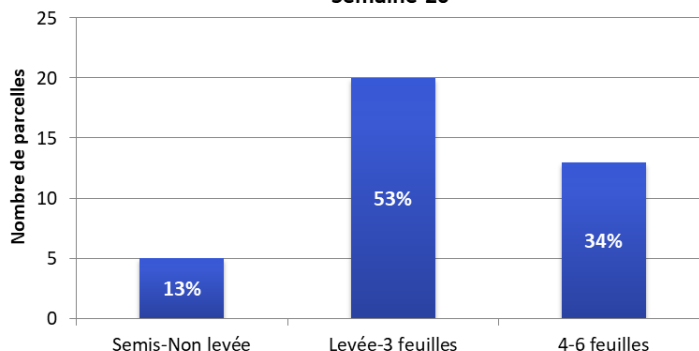
Pour la période du 10 au 15 mai (semaine 20), **38 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV Région Centre – Val de Loire.

STADES DU MAÏS

La majorité des parcelles est levée (87%). Les parcelles les plus avancées sont entre 4 et 6 feuilles (34%) et les plus tardives ne sont pas encore levées (13%).

La répartition géographique de ces stades est présentée en Annexe ([Stades des parcelles référencées en semaine 20](#)).

Stade des parcelles de maïs observées
Semaine 20



PYRALES

Nuisibilité : rappel des infestations larvaires de l'automne 2017.

Les observations réalisées dans le cadre du BSV à l'automne dernier nous ont permis d'établir la cartographie des infestations larvaires (nombre de chenilles par plante, moyenne par commune) toutes situations de contrôle confondues (cf. Annexe [Infestation larvaire de pyrales en Région Centre à l'automne 2017](#)). Rappelons que ces dénombrements constituent un des indicateurs les plus pertinents du risque d'attaque pour l'année en cours.

Pour les maïs grains, on considère qu'au-delà de 0,8 larves de pyrale par plante, le seuil de risque pour l'année N+1 est atteint. Entre 0,5 et 0,8 larves par plante, la vigilance doit être de mise. En dessous, la pression est considérée comme faible.

Cette année, les situations pour lesquelles le seuil de risque est atteint se situent au sud de la région, en Champagne Berrichonne (2 situations) et en Touraine (1 situation). Avec des taux larvaires supérieurs à 0,5, 8 autres situations localisées dans le Loiret (2 situations en Sologne et dans le Val de Loire), dans l'Eure-et-Loir (2 situations dans le Perche et 1 en Beauce), dans le Cher et l'Indre (3 situations dans le Berry), ont fait l'objet d'infestation conséquentes en 2017. Ces zones devront donc faire l'objet d'une surveillance particulière en 2018.

Au vu des infestations larvaires obtenues depuis 2000 (cf. Annexe [Evolution pluriannuelle de l'infestation larvaire en région centre](#)), l'infestation globale de 2017 a été finalement de faible intensité, avec une moyenne régionale de 0,22 larves/pied.



L'accalmie observée depuis 2011 semble donc se confirmer. Les variations interannuelles restent toutefois extrêmement difficiles à prévoir d'une année sur l'autre et il est à noter que l'infestation 2017 a été plus élevée qu'au cours des 3 campagnes précédentes.

Suivi des vols

La mise en place du réseau de piégeage a débuté cette semaine et les premières captures ont été enregistrées en Beauce et en Sologne (1 pyrale par piège). Au total sur l'ensemble de la région Centre – Val de Loire, **19 pièges** ont été relevés pour un total de **2 pyrales** capturées, soit une moyenne de **0.1 papillons/piège**.

Chrysalidation

Au printemps, avec l'augmentation de la durée du jour et l'élévation des températures, la chenille de pyrale se transforme en chrysalide et le papillon adulte émerge 2 à 3 semaines plus tard. Les **suivis de chrysalidation (ou nymphose)** permettent de prévoir l'émergence des papillons et sont effectués sur des cannes de maïs prélevées dans des parcelles fortement infestées (en Touraine et en Champagne-berrichonne pour cette campagne). Ces suivis, réalisés à Villandry (37) et à Orléans (45), ont démarré fin avril du fait de l'augmentation des températures accumulées (cf Annexe [Sommes de températures \(Base 10 depuis 01/01/2018\)](#)). A ce jour, les taux de chrysalidation observés sont de :

- **36%** à Villandry (37),
- **12%** à Orléans (45).



Chenille de pyrale avant chrysalidation



Chrysalide de pyrale

Indications climatiques

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrale, en complément des suivis de chrysalidation et des relevés de piégeages.

[Les graphiques proposés en Annexe](#) présentent, pour 6 stations de la région Centre (une pour chaque département), les sommes de températures en base 10 depuis le 1^{er} janvier 2018 :

- La courbe rouge représente l'évolution de l'année en cours (2018) intégrant 9 jours de prévisions météorologiques.
- La courbe violette représente les cumuls de l'année précédente (2017).
- Les autres courbes sont les normales trentenaires (médiane, décile 2 et décile 8).

En région Centre-Val de Loire, le début de campagne 2018 est caractérisé par un épisode de fortes chaleurs et les cumuls de températures en base 10 depuis le 01/01/2018 enregistrent des niveaux records. Toutefois, le rafraîchissement observé depuis quelques jours a amoindri le décrochage observé fin avril et, dans les prochains jours, le maintien des températures fraîches devrait confirmer cette tendance. Au 15 mai, **l'avance moyenne régionale** par rapport à la médiane trentenaire est de **16 jours** (base 10°C). (c'est-à-dire la médiane, courbe verte). Au niveau départemental, on observe les écarts à la médiane suivants :

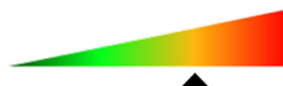
- + 34°C.jours en moyenne pour le 36,
- + 55°C.jours pour le 28, le 41 et le 45,
- + 63°C.jours pour le 18 et le 37.

Les températures sont un facteur influant le développement nymphal des larves de pyrale. Elles sont actuellement nettement au-dessus des normales de saison.

Cette année, la chrysalidation et donc l'émergence des papillons risquent d'être précoces.

LIMACES

Niveau de risque :
De levée à 5-6 feuilles



Contexte d'observation

De la levée au stade 6 feuilles, les feuilles sont dévorées et seules les nervures ne sont pas attaquées. Des traces de mucus sont laissées sur la plante ou sur le sol.

Etat général

Cette semaine, sur 14 parcelles observées, **4 présentent** des traces de dégâts de limaces (<1%). Pour 2 parcelles du 28 et du 36, les dégâts atteignent jusqu'à 20% des plantules.

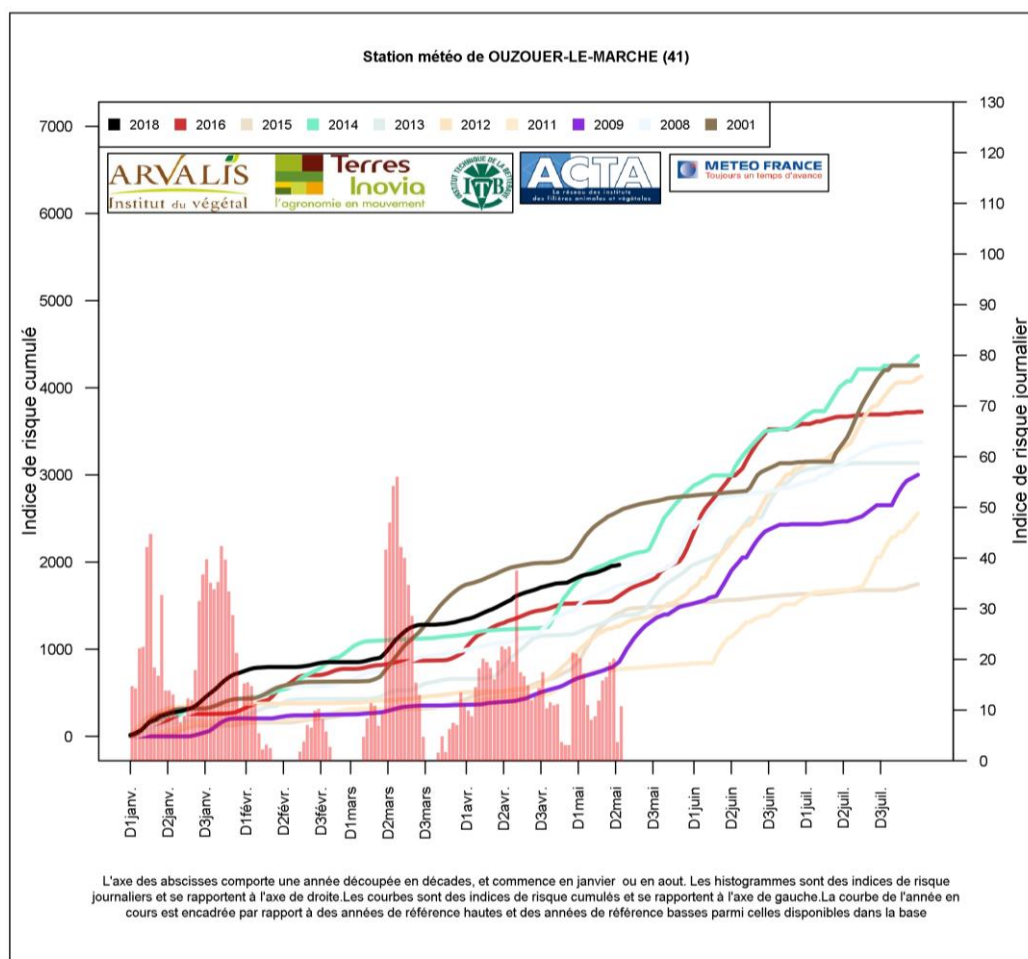
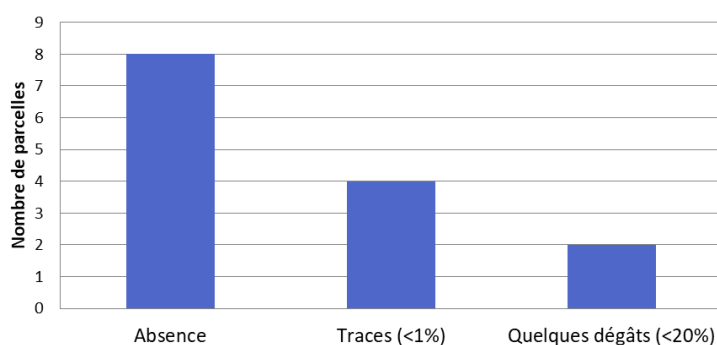
Les informations du modèle limace de l'ACTA nous montre un niveau de risque moyen à élevé pour la campagne en cours ([graphique ci-après](#)). La progression de l'indice de risque (courbe noire) est similaire à celle observée en 2014.

Actuellement, les dégâts observés au sein du réseau ne sont toutefois pas supérieurs à ceux signalés les campagnes précédentes.



Source Photos : ARVALIS
– Institut du végétal

Dégâts de limaces - Semaine 20



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.

AUTRES OBSERVATIONS

Niveau de risque :
Levée – 5/6 feuilles



Faibles dégâts dus à des **oiseaux** observés dans 1 parcelle du 28.

Annexes

STADES DES PARCELLES REFERENCEES EN SEMAINE 20

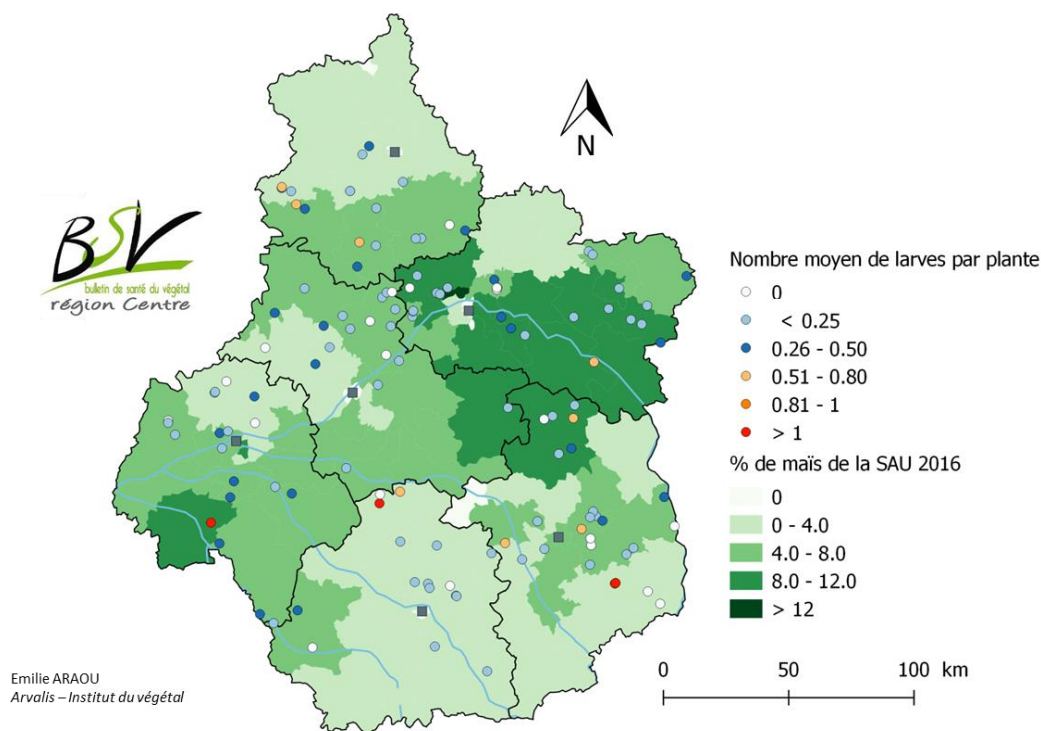
- ⬮ = SEMIS_NL
- ⬮ L3F à 4F
- ⬮ 5F à 7F
- ⬮ pas d'info

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

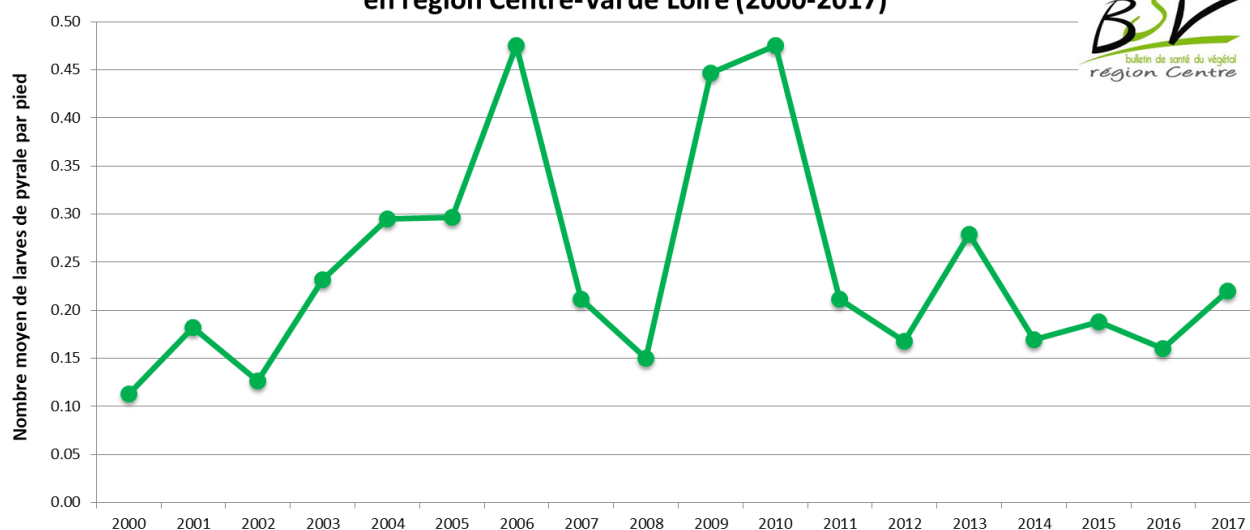
Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.

RAPPEL DES INFESTATIONS LARVAIRES DE PYRALES EN REGION CENTRE A L'AUTOMNE 2017



EVOLUTION PLURIANNUELLE DE L'INFESTATION LARVAIRE EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Evolution pluriannuelle du nombre moyen de larves de pyrale par pied en région Centre-Val de Loire (2000-2017)

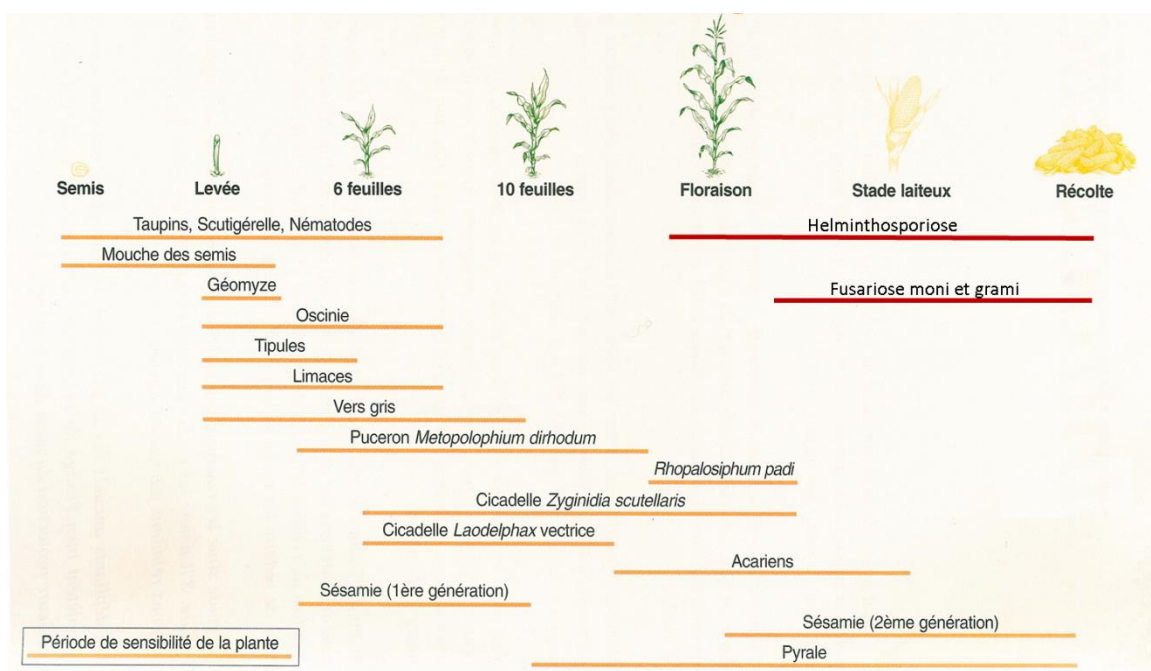


Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.

RAPPEL DES STADES DE SENSIBILITE AUX PRINCIPAUX RAVAGEURS ET MALADIES



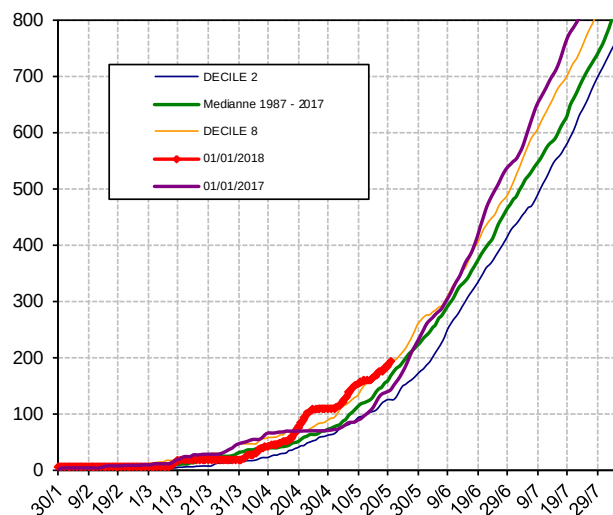
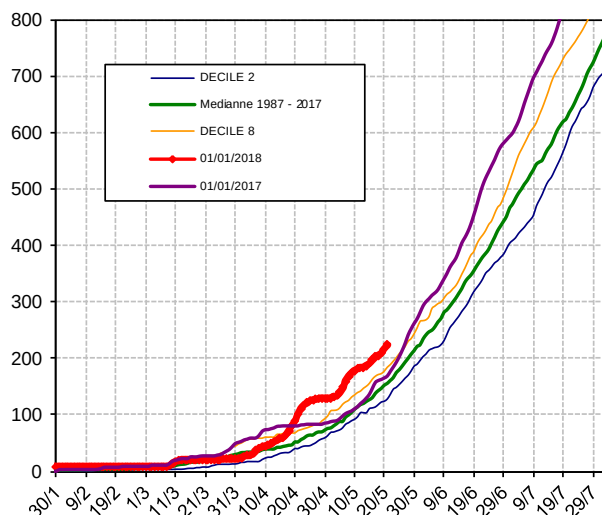
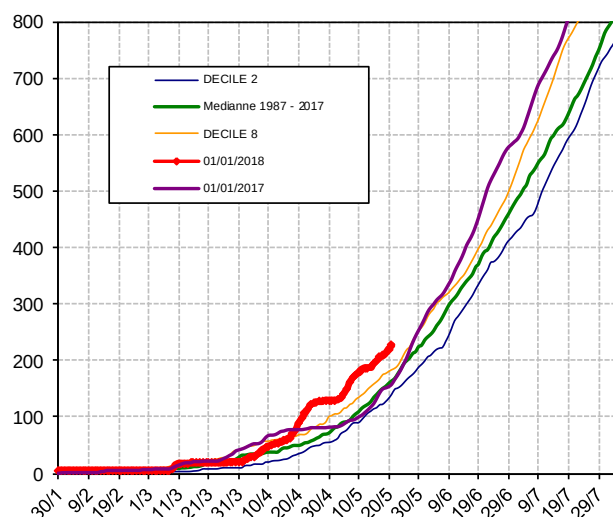
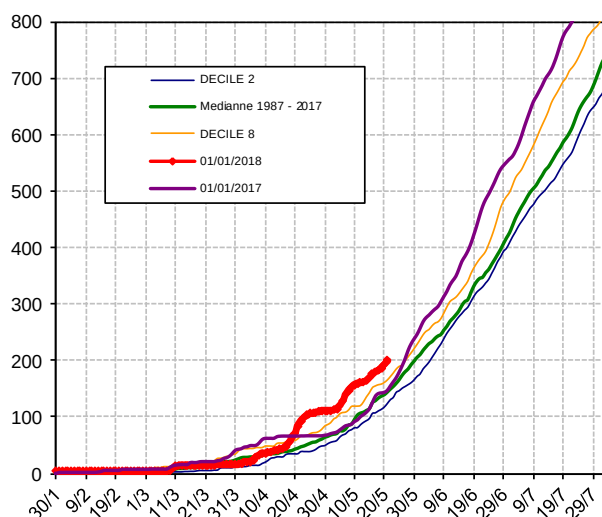
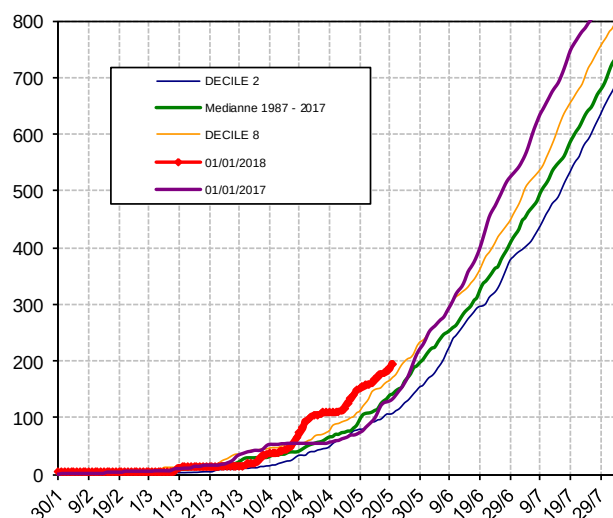
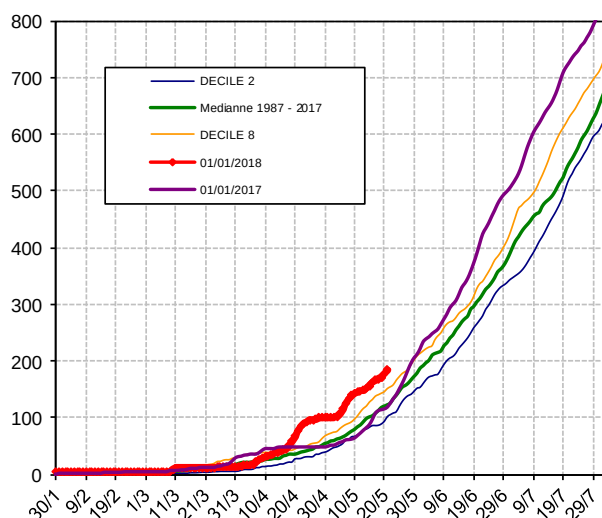
**BULLETIN
DE SANTE
DU VEGETAL**
en région Centre

Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
www.centre.chambagri.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.

SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2018)**3601 01/01/2018****CHATEAUROUX-DEOLS****3701 01/01/2018****TOURS-PARCAY-MESLAY****1801 01/01/2018****BOURGES****4102 01/01/2018****VILLEFRANCOEUR AERO BLOIS****4501 01/01/2018****ORLEANS-BRICY****2801 01/01/2018****CHARTRES-CHAMPHOL**

Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.